

ATTEINTE À LA LIBERTÉ SYNDICALE - SOUTIEN À NOTRE CAMARADE

Pour rappel, une procédure judiciaire a été engagée à l'initiative de FO pour diffamation contre le SNEPAP et la CGT IP de Basse Normandie concernant un tract intersyndical dénonçant la souffrance et le mal-être des personnels du SPIP de Condé sur Sarthe.



Des camarades convoqués devant un tribunal correctionnel pour un écrit intersyndical, c'est une entrave grave à l'activité syndicale, qui consiste à défendre les agents et leurs conditions de travail, et à réaffirmer les missions du SPIP !

En effet, depuis 2019, la CGT IP n'avait de cesse d'alerter la DAP sur les dysfonctionnements de cet établissement particulier, les différents secrétaires locaux et nationaux allant régulièrement à la rencontre des collègues intervenant à Condé S/Sarthe pour entendre l'ensemble de leurs difficultés.

Les différents écrits et communiqués ont été diffusés dans le respect de chacun afin de faire émerger l'extrême confusion des missions et rôles de chacun dans cet établissement particulier, puisque le rôle même du SPIP était parfois récréé.

4 ans plus tard, c'est avec consternation que la CGT accueille cette audience qui vise 3 camarades qui sont convoqués en justice, à savoir notre secrétaire national de la CGT IP, ainsi que deux représentants du SNEPAP, poursuivis pour diffamation, qui devront comparaître le 25 mai à 9h au Tribunal d'Alençon.



Il est évident que cette procédure dite « bâillon » a pour objectif de faire taire toute tentative de réflexion critique !



La liberté syndicale est au cœur des droits fondamentaux des salariés et permet à la démocratie de s'exercer dans les relations de travail. Il s'agit d'une liberté constitutionnellement protégée, qui vise la liberté individuelle et collective.

Malgré l'impact d'une telle audience sur nos camarades qui mettent leur temps et leur énergie au service des personnels, nul doute ici que la décision de justice à venir viendra conforter le caractère inaltérable de l'expression syndicale. Il est d'autant plus important de manifester largement notre solidarité et le rejet de ces basses manœuvres !

La CGT IP 54 rejoint l'appel national pour soutenir nos camarades par tout moyen :

- **Participer au rassemblement prévu devant le TJ d'Alençon le 25 mai à 9h,**
- **Marquer sa solidarité en débrayant devant les services à la même heure,**
- **Diffuser des tracts locaux de soutien**
- **Créer une caisse de solidarité**

Solidarité avec nos 3 camarades devant ces attaques inacceptables !